CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 MARS 2025
RELEVÉ DE DÉCISIONS

VDEF

Membres CA présents : Jean-Luc DENECHAU ; Anne DOS SANTOS ; Emile AMOROS ; Gwendal BEAUSSIER ; Pascal BERTHAULT ; Jean-Pierre BLACHE ; Bernard BOCQUET ; Olivier BOVYN ; Christine COURTOIS ; Jean-François CUTUGNO ; Romain GAUTIER ; Catherine GUEYDAN ; Pierre-Yves GUILLEMOT ; Pierre LE BOUCHER ; Bruno LE BRETON ; Pierre LE COQ ; Jean-Claude MERIC ; Yoan PICARD ; Corinne ROBERT ; Ed RUSSO ; Geneviève TEISSIER ; Aline VIELLE ; Corinne AULNETTE ; Laurent BOURRIQUEL ; Marie-Gabrielle PENN

Membres CA excusés : Christophe SCHENFEIGEL ; Nathalie PEBEREL ; Christine FOURICHON ; Marie-Pierre CARTERON ; Bruno KANCEL ; Guy TOUREAUX ; Françoise DETTLING ; Fabienne ROSIER ; Corinne MIGRAINE ; Amélie DUPUY ; Fanny MEVELLEC ; Anabelle SALA ; Jean-Christophe COUR ; Margaux BILLY ; Anne GALLO ; Géraldine HENRI ; Eléonore JUHEL

Invités présents : Marc BOUVET ; Eric MARLIOT ; Baptiste MEYER-DIEU ; Guillaume CHIELLINO ; Philippe RODET ; Sylvie LASSEAUX ; Erik BOULOIS (CAC pour le point lié aux finances)

Invités excusés : Loïc BILLON ; Annick MARTIN ; Christophe DUMOULIN ; Cédrick HAMON ; Sandrine MOURNIAC ; Claude LE BACQUER ; Elisabeth NEIDHART ;

Liste procurations :

- Jean-Christophe COUR donne pouvoir à Romain GAUTIER
- Christophe SCHENFEIGEL, donne pouvoir à Jean-Luc DENECHAU
- Françoise DETTLING, donne pouvoir à Christine COURTOIS
- Geraldine HENRI, donne pouvoir à Anne DOS SANTOS
- Guy TOUREAUX, donne pouvoir à Corinne AULNETTE
- Marie-Pierre CARTERON, donne pouvoir à Pascal BERTHAULT
- Nathalie PEBEREL, donne pouvoir à Pierre LE COQ
- Fanny MEVELLEC donne pouvoir à Catherine GUEYDAN
- Margaux BILLY donne pouvoir à Emile AMOROS
- Christine FOURICHON donne pouvoir à Pierre LE BOUCHER
- Anne GALLO-KERLEAU donne pouvoir à Bernard BOCQUET
- Eléonore JUHEL donne pouvoir à Yoan PICARD
- Bruno KANCEL donne pouvoir à Marie-Gabrielle PENN

1 Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 décembre 2024

Décision CA-250307-01	Le Conseil d'Administration de la FFVoile entérine à l'unanimité le Procès-Verbal du CA du 15 Décembre 2024. Publication électronique du relevé de décisions du CA sur le site Internet de la FFVoile le 7 mars 2025.

2 Informations générales et questions/réponses aux membres du Bureau Exécutif

Information	* Pas de question du CA au BE. * Point d'information du président sur la mobilisation remarquable du mouvement sportif suite à la baisse du budget du sport (carton rouge à Bercy) et sur la nécessité de faire payer le juste prix de nos prestations suite à la baisse des subventions.

3 Information sur la délivrance des licences au 03 mars 2025

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences et titres de participation au 03 mars 2025. La FFVoile recense à cette date : ▪ 31 818 LCA (- 0,9 % par rapport à 2024 à la même date et + 9,6 % par rapport à 2011) dont 663 prises en ligne ▪ 10 056 LCJ (- 3,4 % par rapport à 2024 à la même date et – 6,4 % par rapport à 2011) dont 25 prises en ligne ▪ 14 479 PV/PVR (+ 34,1 % par rapport à 2024 à la même date et + 1534,2 % par rapport à 2011) ▪ 304 Temporaires 1 jour (-11,9 % par rapport à 2024 à la même date et – 38,2 % par rapport à 2011) ▪ 52 Temporaires 4 jours (- 51,4 % par rapport à 2024 à la même date et + 33,3 % par rapport à 2011) ▪ 332 Pass FFVoile (+ 68,5 % par rapport à 2024 à la même date)

4 Vie Fédérale

4.1 *Résultat de l'exercice réalisé 2024*

Décision CA-250307-02 Vote AG	Les montants de l'actif et du passif s'élèvent à 7 315 k€ à fin 2024 contre 5 713 k€ à fin 2023. Le compte de résultat comptable de l'exercice 2024 montre un total (chiffres arrondis) de Produits égal à 17 735 k€ et de Charges de 17 822k€ dégageant un déficit net de 87k€. Le Commissaire aux comptes certifie sans réserve et sans observations les comptes 2024. Le Conseil d'Administration de la FFVoile adopte cet arrêté des comptes à l'unanimité. Ce résultat 2024 et son affectation seront soumis à l'approbation de l'AG 2024 le 29 mars 2025.

4.2 *Budget prévisionnel 2025*

Décision CA-250307-03 Vote AG	Le Conseil d'Administration de la FFVoile adopte à l'unanimité le budget prévisionnel 2025 qui comprend un total de produits de 16 376 K€ et un total de charges de 16 381 K€ soit un résultat net prévisionnel de 5 K€. Le budget d'investissements 2025 est prévu à hauteur de 765 K€. Ce budget prévisionnel 2025 sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 29 mars 2025.

4.3 *Assemblée Générale 2024*

4.3.1 Informations générales et ordre du jour

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance de diverses informations générales (AG du 29 mars 2024 au Novotel Paris Vaugirard paris 15ème, AG hybride, Interventions en AG, dispositif de vote électronique…) et de l'Ordre du jour/déroulé de l'Assemblée Générale 2024.

4.3.2 Création d'une filiale commerciale

Décision CA-250307-04	Le conseil d'administration, après avoir pris connaissance des motifs valide d'une part le principe de la création d'une société commerciale détenue par la FFVoile et d'autre part

Vote AG	la délégation au président, au trésorier et à la secrétaire générale de la FFVoile de présenter en assemblée générale le projet de création d'une structure commerciale sous la forme juridique d'une société détenue par la FFVoile. **Résultat du vote** : Unanimité

4.3.3 Vente de l'appartement de Brest

Décision CA-250307-05 Vote AG	À la demande du Bureau exécutif, le Conseil d'Administration de la FFVoile se prononce à l'unanimité pour la vente de l'appartement situé rue Villaret Joyeuse à BREST, dont la FFVoile a hérité de M. GOURIOU. Conformément à l'article 15 des statuts de la FFVoile, l'Assemblée Générale sera amenée à se prononcer sur l'autorisation de vendre cet appartement.

4.3.4 Montant des cotisations 2026

Décision CA-250307-06 Vote AG	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide à l'unanimité la proposition d'augmentation de la cotisation à 316 € en 2026 pour les membres affiliés. Cette proposition de cotisation sera soumise au vote de l'Assemblée Générale FFVoile du 29 mars 2025.

4.3.5 Modifications des textes statutaires

Décision CA-250307-07 Vote AG	Le Conseil d'Administration (CA) valide à l'unanimité les modifications statutaires et réglementaires telles que présentées. L'ensemble de ces modifications sera soumis à la validation de l'AG du 29/03/2025. Le CA valide par ailleurs le principe d'absence de présentation formelle des textes lors de l'AG et acte le fait de se cantonner à répondre aux questions éventuelles des représentants Publication électronique des textes sur le site Internet de la FFVoile le 31 mars 2025.

4.4 Expérimentation licences : Bilan et poursuite de l'expérimentation

Décision CA-250307-08	Le conseil d'administration de la FFVoile prend connaissance du bilan de l'expérimentation licences en cours et préconise la poursuite de l'expérimentation en 2025-2026 (phase 3) et en ce sens souhaite : * Autoriser les clubs testeurs 2024 à poursuivre

Vote AG	* Revoir le modèle économique des kits et forfaits * Affiner le droit aux régates 5C des «kits sport» en l'élargissant aux autres clubs organisateurs en émettant un titre spécifique Pour rappel les premières phases expérimentales ont nécessité pour tester le dispositif un accord du CA et de l'AG afin de permettre de déroger temporairement aux textes statutaires/réglementaires de la FFVoile et ce jusqu'à l'assemblée générale 2024 (mars 2025). Il convient pour poursuivre la phase expérimentale de prolonger cette autorisation de dérogation à nos textes statutaires et réglementaires. L'assemblée générale sera donc sollicitée pour obtenir cette dérogation jusqu'à l'assemblée générale 2025. **Résultat du vote** : unanimité

4.5 Création du CDVoile MEUSE

Décision CA-250307-09	Le BE propose au CA de la FFVoile de se prononcer contre la création du CDVoile MEUSE. Après avoir pris connaissance du contexte et des éléments favorables ou défavorables, transmis par les clubs et la ligue concernés, à cette création, le CA se prononce contre la création du CDVoile MEUSE. **Résultat du vote** : Unanimité moins deux abstentions (C COURTOIS et F DETTLING) et un non-votant. Il est en effet précisé que JC COUR n'a pas pris part au vote et au débat dans le cadre du pouvoir qu'il a donné lors de ce CA

4.6 Retrait de la délégation/suppression de la ligue de Guyane de Voile

Décision CA-250307-10 Vote AG	Le Conseil d'administration de la FFVoile, après avoir pris connaissance de la situation au niveau de la Ligue de Voile de Guyane, constate que de nombreux éléments conjoncturels (absence de Trésorier, remise en cause de la légitimité du Président et du Secrétaire Général, absence de date pour la prochaine AGO et AG Elective, absence de visibilité sur les comptes 2024…) et structurels (instabilité permanente dans la gouvernance de la Ligue, incapacité de fonctionner dans le cadre statutaire et règlementaire prévu par leurs textes, opacité sur les comptes et finances de la Ligue depuis de nombreuses années, tensions entre les personnes et les clubs, multiplication des litiges, absence de volonté de partager un projet commun entre les 5 clubs du territoire…) empêchent la Ligue de remplir les missions qui incombent à un organisme déconcentré de la FFVoile.

	Dans ce contexte, le Conseil d'administration décide de suspendre les activités de la ligue ainsi que d'un retrait temporaire de la délégation de la ligue dans l'attente de la décision (souhaitée par le CA) éventuelle de l'AG de supprimer la Ligue de Voile de Guyane conformément à l'article 8 des Statuts de la FFVoile. **Résultat du vote** : unanimité Publication électronique sur le site Internet FFVoile le 10 mars 2025

4.7 Calendrier des réunions institutionnelles en 2025

Information	Le Conseil d'administration de la FFVoile est informé des dates des réunions institutionnelles pour 2025 : - Bureau Exécutif : • Vendredi 17/01/25 en présentiel • Vendredi 21/02/25 en présentiel • Samedi 22/03 en présentiel • Jeudi 17/04/25 en visio à 18 H • Jeudi 15/05/25 en visio à 18 H • Dimanche 22/06/25 en présentiel • Jeudi 10/07/25 visio à 18 H • Samedi 13/09/25 en présentiel • Jeudi 16/10/25 en visio à 18H • Samedi 15/11/25 en présentiel - Conseil d'Administration : • Vendredi 07/03/25 en présentiel • Vendredi 04/04 au soir au dimanche 06/04 matin (Séminaire du CA) • Jeudi 27/05/25 Info CA en visio le soir • Samedi 21/06/25 en présentiel • Jeudi 28/08/25 Info CA en visio le soir • Samedi 27/09/25 en présentiel • Jeudi 20/11/25 Info CA en visio le soir • Samedi 13/12/25 et dimanche 14/12/24 en présentiel - Conseil des ligues : • Vendredi 14/03/25 (Hybride = présentiel ou visio pour ceux qui ne peuvent être présents) • Vendredi 23/05/25 après-midi et samedi 24/05/25 en présentiel • Vendredi 19/09/25 après-midi et samedi 20/09/25 en présentiel • Samedi 29/11/25 en présentiel

4.8 Composition des commissions statutaires/réglementaires (dépendant du CA)

Décision CA-250307-11	Le CA de la FFVoile désigne à bulletins secrets les Présidents et/ou membres ci-après des commissions statutaires/réglementaires de la FFVoile. **Commission médicale :** **Président** : **Pierre-Yves GUILLEMOT,** Médecin, élu du CA de la FFVoile (déjà désigné par le CA du 15/12/2024). (LA BAULE-NANTES, Médecin PF Pays de le Loire), praticien attaché CHU NANTES. **Membres (répartition territoriale par domaine de compétences et d'interventions) :** **Groupe de travail voile légère :** Dr. Nicolas CAPONY : MARSEILLE, médecin PF PACA +kite surf+ wing foil), médecin équipe de France. Dr. Fanny MEVELLEC : LA ROCHELLE, médecin PF La Rochelle. **Groupe de travail course au large :** Dr .Sébastien CUEFF : médecin habilité FFVoile course au large, médecin P.F. PORT LA FORET. Dr. Jean -Yves CHAUVE : LA BAULE - PORNICHET, médecin habilité FFVoile course au large. En charge du suivi réglementaire et des pharmacies. Dr. Thierry CHARLAN : LORIENT, médecin du sport, rééducation médecin habilité FFVoile course au large Dr. Marine ROLLAND : médecin du sport, médecin habilité FFVoile course au large, C.R.F.KERPAPE - LORIENT. **Missions transversales :** Pr. Olivier CASTAGNA : HYERES, en charge du S.M.R. F.F.Voile, suivi, restitution. Dr. Bernard DESTRUBE : AJACCIO : relations handi-voile. Dr. Jean Christophe FIMBAULT, médecin habilité FFVoile course au large. Secrétaire adjoint, administrateur de la Société Française de Médecine Maritime. Dr. Paul ROUSSANGE : MARSEILLE : veille scientifique et juridique médico-sportive, communication COMED. **MK :** Bertrand GUILLO. **Commission Centrale d'arbitrage :** Président : Romain GAUTIER (Jury International/Umpire National) Vice-Président : François CATHERINE (Juge National) Membres : Corinne AUBERT (Comité de course Internationale) Claire BOCQUET (Comité de course nationale) Bertrand CALVARIN (Juge national/Umpire National) Françoise DETTLING (Comité de course nationale) Tom GRAINGER (Juge national/Umpire National) Hélène LA SALMONIE (Comité de course nationale) Delphine LARGENTON (Comité technique/contrôleuse équipement course au large)

	Monique PARIAT (Juge nationale) Nicolas PECHA (Comité technique) Thierry POIREY (Umpire international/Jury national) **Commission de surveillance des opérations électorales :** **Président** : **Benjamin PEYRELEVADE (avocat)** Membres : Hélène MARECHAL-HUET (magistrat) Jean MALASSIS SERIS (avocat) Denis CLERIN Michel LACLAVIERE **Résultat des votes** : unanimité Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 10 avril 2025

4.9 Modifications du règlement de la commission des classes

Décision CA-250307-12	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide le règlement des classes modifié. **Résultat du vote** : Publication électronique du règlement modifié sur le site Internet de la FFVoile le 11 mars 2025.

4.10 Séminaire du CA

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé du programme du Séminaire du CA de la FFVoile qui se déroulera à Marseille du 4 au 6 Avril 2025

4.11 Rappel conventions réglementées

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé du rappel fait aux administrateurs concernant les conventions règlementées

5 Développement

5.1 *Bilan et perspectives en termes de voile virtuelle des classes suite au Vendée Globe*

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé du bilan et des perspectives en termes de voile virtuelle suite au Vendée Globe

5.2 *Information relative à la Campagne PSF FFVoile 2025*

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance des informations relatives à la campagne PSF FFVoile 2025

6 Pratiques Sportives

6.1 Augmentation des tarifs d'inscription *aux Championnats de France Jeunes à partir de 2025*

Information

Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé de l'augmentation des tarifs d'inscription aux Championnats de France Jeunes à partir de 2025 à savoir :

2025	**Tarif**	**Tarif avec Remise Exceptionnelle ***
Solitaires	160€	120€
Doubles	320€	240€
Open 5.70	480€	360€

* Il est à noter que le tarif avec remise exceptionnelle sera accordé en cas d'inscription avant une date définie dans les avis de course

6.2 *Implication de la FFVoile au sein de la Classe Ultim*

Information	Le conseil d'administration de la FFVoile est informé de la décision du BE du 17 Janvier 2025, pour que la FFVoile siège au sein de la CRCU de la Classe Ultim (Commission des Règles de la Classe Ultim) et que son représentant au sein de cette commission soit Marc Bouvet.

6.3 *Présentation des avancées du groupe de travail Rallye*

Information	

	Le conseil d'administration de la FFVoile est informé des avancées du groupe de travail Rallye Nautique FFVoile

7 Formation

7.1 *Évolution des conditions d'habilitation des structures organisatrices des formations au CQP Initiateur Voile*

Décision CA-250307-13	Le Conseil d'Administration (CA) de la FFVoile valide la proposition de modification de l'article 5-b présentée par le service Formation & Emploi. Le CA mandate le service Formation & Emploi de la FFVoile pour modifier le **Règlement des diplômes, des qualifications, des habilitations, fonctions et des formations de la FFVoile**. **Résultat du vote** : Unanimité Publication électronique du règlement des diplômes modifié sur le site Internet de la FFVoile le 31 mars 2025.

8 CCA

8.1 *Arrêt qualification mouilleur*

Décision CA-250307-14	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide le retrait de la qualification de mouilleur FFVoile du catalogue des formations de la FFVoile. **Résultat du vote** : unanimité

8.2 *Changement dénomination directeur de course FFVoile*

Décision CA-250307-15	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide le fait que la qualification de directeur de course FFVoile soit rebaptisée PRO (Principal Race Officer). **Résultat du vote** : Unanimité